

*Amnistie
accordée
aux Cata-
lans par le
Roi d'Es-
pagne.*

L'obstiné & continuel aveuglement, avec lequel les naturels & habitans de la Principauté de Catalogne, perseverent à refuser de remplir les obligations qu'ils ont contractées, par le serment qu'ils m'ont fait, en qualité de mes sujets; sans daigner faire la moindre attention à la généreuse benignité avec laquelle mon amour paternel, (oubliant l'infidélité de leur exécrationnelle conduite) leur a offerte devant de leur pardonner, & de les rétablir dans mes bonnes grâces; seroit un juste motif pour que, dans la favorable conjoncture présente, où ils sont réduits à un si petit terrain, & presque aux derniers abois, ils fussent traités, conformément à leur rébellion, avec la dernière rigueur, & assujettis à mon obéissance par conquête; sur tout maintenant que mes troupes sont si supérieures en Catalogne, & qu'elles peuvent chaque jour, être augmentées s'il est nécessaire, en conséquence des avantageux succès, dont le Seigneur a bien voulu bénir la justice de ma cause.

Cependant la clemence & la pitié que j'ai naturellement pour mes sujets, l'emportent chez moi, sur tous ces avantages; & considérant d'ailleurs, que la fraude, les feints succès qu'on leur a fait accroire, la violence, la force, l'aprehension des hostilités, que leurs propres protecteurs pouvoient exercer sur leurs personnes, sur leurs Maisons, & sur leurs biens, ont plus contribué que leur propre volonté à les retenir dans leur désobéissance, malgré le serment qu'ils m'avoient fait. Persuadé aussi que l'expérience les aura désabusés de leur erreur, & leur aura ôté toute crainte des forces ennemies, en voyant combien les miennes, unies à celles du Roi mon ayeul, sont